

Question orale à l'échevin de l'Instruction Publique Francophone sur la participation des écoles communales à l'action #YouthForClimate et la sensibilisation aux enjeux climatiques dans nos écoles

Monsieur l'Echevin de l'Instruction publique francophone,

Depuis plusieurs semaines, des jeunes, souvent venus de Flandre, se mobilisent tous les jeudis dans les rues de Bruxelles pour nous sensibiliser aux enjeux climatiques.

Ce mouvement sans précédent, dont les médias se sont largement fait l'écho, recueille un large soutien au sein de la population.

Les enjeux climatiques nous concernent tous. Ils ne sont l'apanage d'aucun groupe, d'aucun mouvement. Force est toutefois de constater que bien que la prise de conscience soit générale, l'adhésion de la population n'est pas totale. Peut-être que dans les réponses apportées actuellement, la dimension sociale est bien souvent absente.

Mes questions sont donc les suivantes :

Des élèves des écoles de Saint-Josse se sont-ils mobilisés, si oui, dans quel cadre ?

Au-delà de la marche des jeudis, quelles sont les actions de sensibilisation aux enjeux climatiques menées dans nos écoles ?

Interpellation d'Yves Bassambi à Madame Loubna Jabakh, Échevine de l'Urbanisme, la Culture francophone, du Patrimoine culturel francophone, Musée Charlier, des Académies et de la Bibliothèque francophone concernant « l'accessibilité de la culture à tous les tennodois » au Conseil communal du 13 février 2019.

Madame l'Échevine,

Dans la note de politique générale, il est stipulé que le Collège fera une priorité de la promotion de l'accès à la culture pour tous et de la diversité culturelle.

En effet, comme il est écrit, l'émancipation individuelle s'éveille, notamment, à travers les valeurs que transmet la culture entre autres l'ouverture au monde, la liberté d'expression, la curiosité, l'esprit critique ou encore la tolérance. La culture demeure un épanouissement personnel qui favorise le tissage de liens sociaux et le développement d'une conscience individuelle et collective.

Madame l'Echevine,

Albert Camus disait : « Tout ce qui dégrade la Culture, raccourcit les chemins qui mène à la servitude »

Dès lors, il convient à la commune de jouer un rôle majeur dans la mise en place d'un véritable cadre culturel de qualité et de libérer les moyens nécessaires à cet effet, en respectant par exemple la promesse de renforcer, de manière générale, l'accessibilité de tous les citoyens aux lieux et évènements culturels situés sur son territoire.

Ainsi, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- 1.** Comment comptez-vous faire face aux inégalités sociales d'accès à la culture ?
- 2.** De quelle manière allez-vous, ces prochaines années, accompagner les habitants en matière de lecture publique et d'alphabétisation?
- 3.** Quel type de public souhaitez-vous toucher? Quelle sera la procédure envisagée?

Je vous remercie pour vos réponses.

Questions concernant la création d'une nouvelle maison médicale ; questions posées par M. Jean-Michel LAMBERMONT, Conseiller communal.

Monsieur le bourgmestre,

J'ai lu dans votre note de politique générale que

Le Collège s'est engagé « à garantir et améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé pour tous en actionnant tous les leviers dont dispose la commune pour contribuer à cet objectif, notamment par la création d'une nouvelle maison médicale . »

Le groupe ECOLO-GROEN est favorable depuis longtemps au soutien d'initiatives de soins de première ligne telle que les maisons médicales, qu'elles soient au forfait ou à l'acte, à des réseaux de soins de première ligne pluridisciplinaire conventionnés et connectés. La gratuité des soins de première ligne pour au moins les bénéficiaires d'intervention majorée est aussi une préoccupation de longue date de mon parti.

ECOLO-GROEN défend les maisons médicales pour les spécificités de celles-ci, à savoir :

- équipe multi et pluridisciplinaire financée au forfait pour rencontrer les besoins en soins de santé de patients ;
- pas de participation financière directe de la part des patients pour les soins couverts par le forfait ;
- approche globale des patients intégrés dans leur milieu de vie.

Le nombre de Maisons Médicales est actuellement de 175 en Belgique dont 50 à Bruxelles. Le secteur et ECOLO demande depuis longtemps qu'un cadastre des besoins en couverture médicale soit mis en place. Si une nouvelle maison médicale est en train d'être mise sur pied rue Potagère, on peut intuitivement penser que le quartier nord aura besoin d'une meilleure couverture médicale surtout après la prise de pension du médecin actif place Saint Lazare qui n'a pas été remplacé.

Mes Questions sont les suivantes :

- La création d'une maison médicale est-elle un souhait d'acteurs du monde médical ou un projet que vous comptez susciter et soutenir ?
- Avez-vous fait effectuer une étude d'implantation sur base de besoins identifiés et avez-vous identifié un espace qui pourrait accueillir ce projet dans le quartier Nord ?
- Avez-vous contacté la Fédération des Maisons médicales et sa cellule d'aide à la création de nouvelles structures ?
- Avez-vous contacté les maisons médicales existantes à SJTN et autour afin de les faire participer à ce projet et de solliciter leur soutien logistique et financier, leur expertise, comme cela se fait le plus souvent ?
- Avez-vous contacté la Cocof ?

- Comment imaginez-vous, de manière concrète, favoriser l'implantation d'une nouvelle maison médicale à SJTN ? Est-il envisageable que la commune mette un bâtiment à disposition, par exemple ?

Je vous remercie.

Questions sur la faisabilité du projet conteneurs enterrés ; questions posées par Mme M. MHADI, Conseillère communale.

Monsieur le Président,
Monsieur le Bourgmestre,

Dans sa déclaration de politique générale la nouvelle majorité indiquait son souhait d'implanter dans la commune un certain nombre de containers enterrés afin d'y collecter les sacs poubelles des habitants et commerçants.

Nous ne pouvons qu'applaudir l'initiative, d'autant que le groupe Ecolo Groen a lui même fait plusieurs propositions en ce sens lors des précédentes législatures afin d'améliorer tant la propreté générale que l'efficacité du tri des déchets et les conditions de travail des agents de Bruxelles Propreté et des services communaux.

Nous avons toutefois un certain nombre de questions quant aux modalités pratiques de l'implémentation de ces containers, tant en terme de déroulement du projet que de faisabilité concrète :

1. Quels sont les destinataires prioritaires de ces containers ? S'agit-il des commerces, des infrastructures publiques ou des habitations privées ?
2. Dans le cas où les habitations privées font parties des cibles visées, entendez vous mener une politique spécifique ou accorder une priorité aux logements collectifs de grande taille (publics ou privés) ?
3. Les trottoirs tennoodois sont étroits et recouvrent souvent divers impétrants ou un sol autrement impropre à la mise en place de tels dispositifs. Disposez vous d'une cartographie vous permettant d'éviter les problèmes de cette nature ou devez vous d'abord faire procéder à une étude ?
4. Avez vous identifié des voiries ou des espaces prioritaires pour l'implémentation de ces containers ?
5. Avez-vous prévu de consulter les riverains des sites identifiés pour s'assurer qu'à leur localisation pratique sur un plan technique s'ajoute bien un caractère pratique pour ceux censés en faire l'usage quotidien ?
6. L'implantation des containers n'est pas en soit garantie de leur bonne utilisation. Quelle politique d'accompagnement des riverains de ces containers entendez vous mettre en oeuvre pour assurer leur bonne utilisation ?
7. On peut supposer que l'implémentation de containers enterrés nécessitera de nouveaux moyens de collecte (véhicule, ...) et de nouvelles procédures de travail. Est-il prévu de confier ces tâches de collectes et donc les investissements y afférant à une entité tierce (Bruxelles Propreté, entité privée, ...) ou aux services communaux ? Si l'intention est que les services communaux assurent la collecte, avez vous déjà une idée des investissements nécessaires et de leurs coûts ?

Heures supplémentaires ; interpellation introduite par M. A. MOUHSSIN, Conseiller communal.

Je souhaiterais savoir quel est le solde des heures supplémentaires dues aux agents communaux à la date du 31 janvier ?

Je souhaiterais connaître le nombre d'agents communaux ayant un solde créditeur d'heures supplémentaires supérieur à 500 heures ? Supérieur à 1000 heures ?

Prime à la relance et au soutien de l'activité économique des commerçants ; ; interpellation introduite par M. A. MOUHSSIN, Conseiller communal.

Lors de la séance du 26 mars 2018, le Conseil a adopté un règlement communal relatif à l'octroi d'une prime à la relance et au soutien de l'activité économique des commerçants, des artisans et de l'Horeca, à l'issue de certains travaux d'utilité publique sur le domaine public.

Pourriez-vous me dire pourquoi vous avez refusé de donner suite à ma demande de consultation du 06 janvier concernant ces primes ?

Pourriez-vous me donner le nombre de primes accordées ?

Pourriez-vous me dire les périmètre des chantiers qui ont été déterminé par le Collège ?

Distribution de repas à la Maison de la Famille par des membres du Collège ; interpellation introduite par M. A. MOUHSSIN, Conseiller communal.

L'A.S.B.L a pour mission de promouvoir le bien-être social des habitants de Saint-Josse et des communes voisines. À ce titre, elle propose différents services dont les repas à domicile.

Ce service est destiné aux séniors et à toute personne ou famille habitant la commune de Saint-Josse-ten-Noode et confrontée à des difficultés liées à des problèmes de santé.

Sur sa page facebook, le Bourgmestre a mis en scène la distribution de repas qu'il a effectuée avec l'Echevine des Affaires sociales.

Je souhaiterais savoir dans quel cadre s'est fait cette distribution ?

S'agissait-il d'une demande du Collège à l'ASBL ?

S'agissait-il d'une demande de l'ASBL au Collège ?

S'agissait-il de bénévolat de membre du Collège ?

S'agissait-il d'une initiative dans le cadre de l'émission de télévision « Vis ma vie » ?

Wat gebeurt er met de gemeentelijke zaal onder Rogierplein ?; interpellatie ingediend door Dhr. Fr. ROEKENS, Gemeenteraadslid.

Jarenlang wou de gemeente de voormalige piramidezaal onder het Rogierplein verkopen. De zaal staat sinds 2009 leeg en behoeft enorme investeringen om opnieuw in gebruik te worden genomen. Ik interpelleerde u in 2017 hierover en toen antwoordde u me dat de gemeente afzag van de verkoop en de zaal opnieuw wou uitbaten. Een studie zou in 2018 worden besteld. Dit gebeurde echter niet en de beleidsnota voor deze legislatuur rept met geen woord over de zaal.

Vragen:

Wil de gemeente nog steeds de zaal opknappen en uitbaten? Waarom is er in 2018 zoals aangekondigd geen studie besteld? Wat gaat de gemeente met de zaal aanvangen?

Heropening voormalig Hotel Sheraton voorzien in 2018 ging niet door ; interpellatie ingediend door Dhr. Fr. ROEKENS, Gemeenteraadslid.

In december 2016 sloot het Sheratonhotel aan het Rogierplein de deuren na een faillissement. In 2017 werd aangekondigd dat het hotel onder de naam Rogier hotel in 2018 opnieuw spoedig zou openen, progressief, verdieping na verdieping na werken die geen bouwvergunning zouden vergen. U kondigde ook een verrassing aan die de uitbater in petto had.

De verrassing was dat het hotel niet opnieuw opende in 2018.

Vragen;

waarom sleept de heropening aan en voor wanneer is deze nu voorzien?

Zijn de plannen aangepast of gaat het nog steeds over een combinatie van apparthotel en hotelkamers en een panoramisch restaurant op de bovenverdieping?

Heeft de gemeente (en zijn mission locale) met de uitbater een akkoord om werkloze sinterjoostenaren na een gedegen vorming aan de slag te helpen in het toekomstige nieuwe hotel?

Nieuwe school met immersie-onderwijs ; interpellatie ingediend door Dhr. Fr. ROEKENS, Gemeenteraadslid.

Het college kondigt in de beleidsnota 2019-2024 aan dat het een nieuwe nieuwe lagere school zal oprichten met immersie-onderwijs. Tijdens de campagne voor de gemeenteraadsverkiezingen was nog sprake van een nieuwe tweetalige school nadat de belofte uit de vorige beleidsnota van de uitbreiding van de nederlandstalige gemeentelijke school sint-joost-aan-zee was verlaten.

Vragen;

Waar en wanneer zal deze nieuwe school het licht zien? Met welke leerlingencapaciteit? Is er reeds een dossier ingediend bij de Franse Gemeenschap om immersie-onderwijs te mogen aanbieden.

Zal de volledige school immersie-onderwijs aanbieden of slechts enkele klassen en vanaf welk leerjaar? Hoe zal de gemeente de nodige expertise en leermiddelen inwinnen en het juiste personeel vinden?

Hoe zullen de inschrijvingen verlopen, zullen er voorrangscategorieën bestaan voor bepaalde leerlingen? Zullen er bepaalde inschrijvingsvoorwaarden gelden?

Is de uitbreiding van de capaciteit van de nederlandstalige gemeentelijke school nu niet meer aan de orde?